

La Fontaine de la République

1913

2013



Les Mées





Place de la République et les Pénitents dans les années 1960

Table des matières

Le mot du Maire	4
Le mot du Président	5
L'Idée et le Projet.....	6
Les Festivités	11
Histoire et Politiques.....	18
Grandes et petites histoires	22
Monuments commémoratifs	32
Quelques temps forts.....	36

Le mot du Maire

Le livret que vous avez entre les mains retrace l'histoire de la Fontaine de la République et des événements qui lui sont liés.

Il vous fera revivre la lutte des insurgés de 1851 pour défendre la République, la liberté et la justice.

Porteur de symboles forts, ce monument honore et rappelle les hautes valeurs humanistes qui étaient celles de ces femmes et de ces hommes qui se sont engagées en décembre 1851. Combats et valeurs qui restent d'une grande actualité.

Je veux remercier particulièrement l'association des Amis des Mées qui a travaillé à la réalisation de ce livret.

Bonne lecture et bonne découverte.

Gérard PAUL - Maire des Mées

La Fontaine de la République, telle que proposée en sujet de dessin dans les écoles des Mées et de Dabisse, en juin 2013.



Le mot du Président

Par la réalisation de ce bulletin, l'association Les Amis des Mées est fière d'être partie prenante dans la commémoration des cent ans de la fontaine qui trône sur la place de la République de notre cité. Les profondes transformations de la vie quotidienne l'ont peu affectée et pourtant que d'événements depuis cent ans... !

Bien plus qu'un point d'eau, la fontaine est un monument historique. Elle commémore le soulèvement des républicains lorsque le prince Louis Napoléon, élu en 1848 sur la base d'une constitution qu'il avait juré de respecter, bafouait celle-ci le 02 décembre 1851. Il fera avaliser par un plébiscite, le coup d'état qu'il avait minutieusement préparé.

Dans plusieurs départements, à l'annonce de la prise illégale du pouvoir, des paysans se soulevèrent en masse pour défendre la République et s'opposer à un Président parjure.

Dans notre département (anciennement les Basses Alpes), ils furent des milliers à converger vers Digne, à s'emparer de la préfecture, puis à se rendre aux Mées pour s'opposer à l'armée. Ils stoppèrent la progression de cette dernière, mais tout était contre eux.

La répression s'abattit sur les départements qui avaient eu l'idée saugrenue de défendre un régime démocratique, et l'Empire, rétabli le 2 décembre 1852, enveloppa ce mouvement de défense d'une chape de plomb.

Après le rétablissement de la République, le 4 septembre 1870, divers événements mobilisèrent les hommes politiques et il faudra attendre les années de l'avant-guerre pour envisager de rendre hommage aux républicains dans les départements qui s'étaient soulevés en 1851.

Une censure impitoyable sous l'Empire et l'espace-temps de deux générations d'hommes eurent raison du souvenir des événements. La fontaine des Mées est l'hommage rendu à ce mouvement hors du commun. Les lecteurs trouveront ci-après les détails, par le texte et par l'image des diverses commémorations de cette insurrection.

À l'inverse de nombreux monuments qui commémorent la résistance au coup d'état du 2 décembre 1851 (stèles, sculptures allégoriques), cette fontaine est toujours bien vivante par l'eau qu'elle distribue et elle mérite de le rester.

Henri Joannet - Président

L'Idée et le Projet

En 1911, de nombreux citoyens des Basses-Alpes souhaitent célébrer le soixantième anniversaire de l'insurrection de décembre 1851 et rendre hommage aux républicains qui se sont soulevés contre le Coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte. Ainsi se forme un petit comité qui rapidement prend de l'ampleur et recueille l'assentiment de nombreuses personnalités politiques. Fort de ce soutien, ce ne sera pas une simple cérémonie, mais un monument qui est envisagé, cela prendra un peu plus de temps et il faudra prévoir une autre échéance.

Un comité se structure autour de Joseph Reinach député et président, accompagné de députés, sénateurs, conseillers généraux, maires dont Perchot, Pellissier, Michel, Honnorat, Andrieux, Joly, Malon, Gardiol, Fabre, Magnan, Vial, Arnaud, Barou...

Joseph Reinach est vraiment l'instigateur de cette opération ; il rassemble les personnalités locales, sollicite les instances parisiennes, facilite les démarches de la préparation à l'inauguration. Elément fédérateur il accompagne la municipalité des Mées et son maire Jean Savin dont il est l'ami tout au long du projet.

La première question posée au comité est : où va-t-on ériger ce monument ? Lors de la réunion du 12 août 1911 il est décidé d'inviter par voie de presse « *les municipalités qui peuvent avoir des titres à voir s'élever sur le terroir de leur commune le monument*

commémoratif de la résistance des républicains des Basses-Alpes au Coup d'Etat du 2 décembre, à produire ces titres. »

Le comité reçoit deux mémoires : un de la municipalité de Manosque, l'autre de la municipalité des Mées.

Les membres du comité, après lecture des deux mémoires devront se prononcer par vote. Joseph Reinach, ne perd pas de temps, lors de ses déplacements, il soumet le projet aux instances parisiennes qui l'accueillent favorablement. Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts promet même de donner un buste de la République, œuvre du sculpteur Injalbert.

Le mémoire de Manosque, rédigé par le maire Emile Heyriès, insiste sur le nombre très important de manosquins condamnés et sur la personnalité de Buisson, maire jusqu'en 1850, son action primordiale dans l'organisation des sociétés secrètes et de l'insurrection. Le mémoire conclut : « *nous espérons qu'il vous plaira de reconnaître, avec nous, le rôle exceptionnel qui appartient à notre ville.*



Aussi sollicitons-nous, pour l'érection d'un monument commémoratif, votre préférence en faveur de Manosque, car elle imprima à la lutte de décembre 1851 un élan aussi énergique qu'indiscuté. »

Le mémoire des Mées, préparé par le maire Jean Savin mentionne : « *de toutes les communes des Basses-Alpes, celle des Mées, à semble-t-il, le plus de droit de revendiquer*

l'honneur d'avoir dans la mesure de ses faibles forces, essayé de faire obstacle à la violation de la Constitution.»

Il appuie sa sollicitation sur le fait que c'est aux Mées qu'a eu lieu l'affrontement des insurgés et des militaires. *« Ainsi donc aux Mées, ce jour-là, les républicains eurent raison des troupes du dictateur. Bel exemple qui, s'il eut été généralement suivi dans les autres contrées de la France, eut empêché l'établissement du régime qui remplaça la République et qui nous mena à la triste défaite de 1870. »*

Le 18 septembre 1911 les membres du comité ayant pris connaissance des deux mémoires votent. La commune des Mées reçoit cinquante six voix, celle de Manosque dix sept. C'est sans ambiguïté, le monument se fera aux Mées.

La municipalité prend les choses en main et cherche le lieu où l'édifier.

La première idée est de l'installer au centre de la place dite « neuve ». Quelques années auparavant en déplaçant le mur et en utilisant une partie du jardin du collège, la place avait gagné en surface. Mais après réflexion, *« cela serait une gêne les jours de foire. »*

Il est alors décidé *« de l'ériger sur le Boulevard de La Combe, (qui, à cette époque descend de La Salette jusqu'à La Galerie, se prolongeant par l'Avenue du pont) mais il faudra demander l'avis autorisé à l'ingénieur des Ponts et Chaussées. »*

Ce dernier est contacté et en août 1912, la décision est prise *« le monument sera élevé sur le Boulevard de La Combe et à l'endroit qu'à désigné M. l'Ingénieur ordinaire de Sisteron, c'est-à-dire à l'intersection du Chemin d'Intérêt Commun numéro 24 et du Chemin de Grande Circulation numéro 4.»*



LES BASSES-ALPES ILLUSTRÉES - LES MÈES — Place de la République

« A notre appréciation, cet emplacement sied au monument projeté car il se trouve à la fois : sur la place principale, au centre de la ville et sur le boulevard qui fait suite à la direction de l'avenue du pont suspendu sur la Durance. » Conclut l'ingénieur.

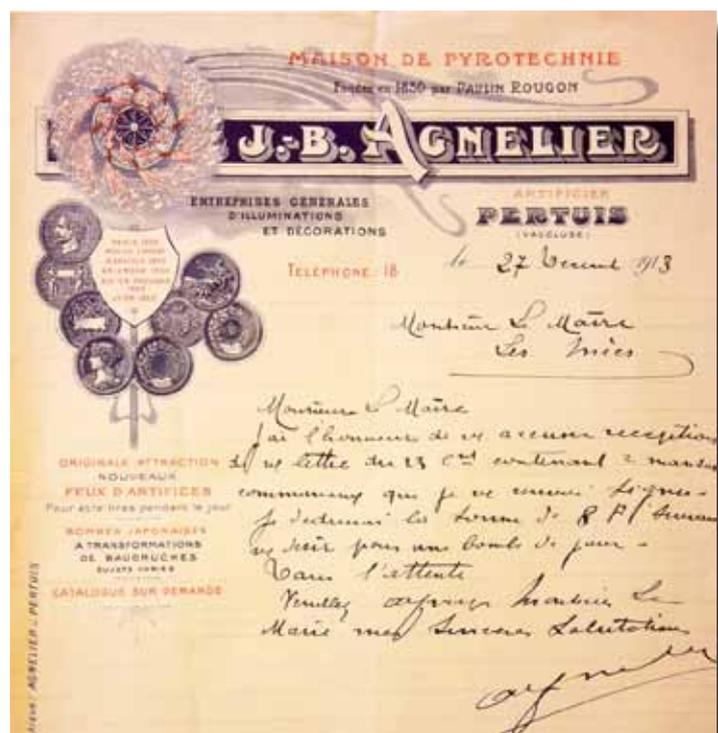
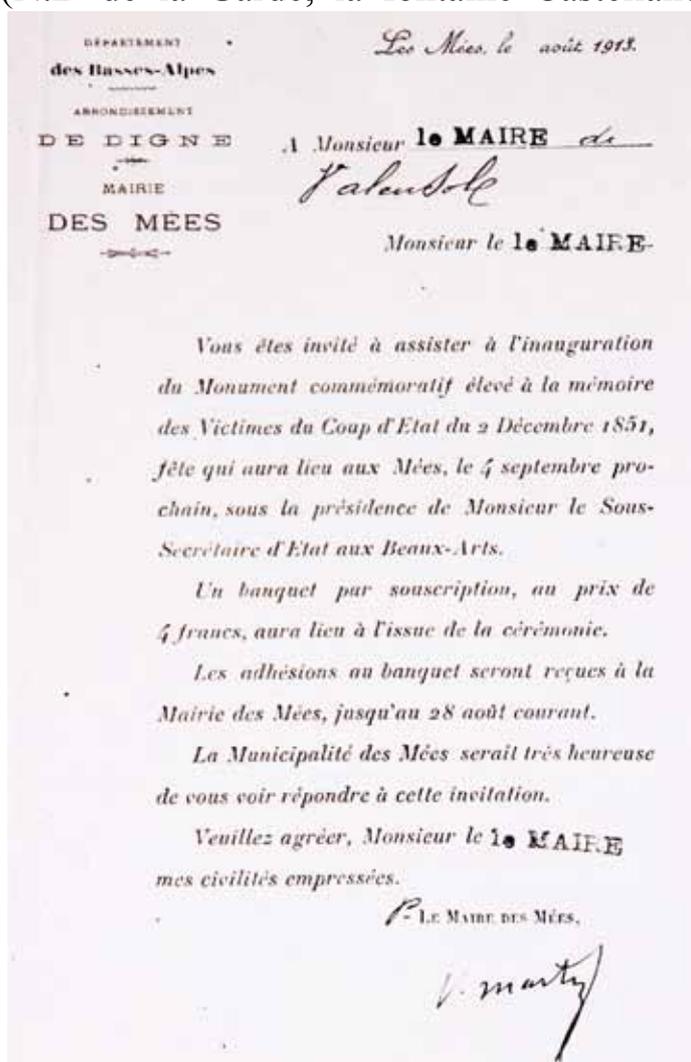
Ce ne sera pas une simple stèle, mais une fontaine. Des bulletins d'invitation sont distribués aux membres du comité afin de recueillir des fonds pour la construction qui peut commencer.

Nos recherches ne nous ont pas permis de découvrir de documents sur la conception du monument (plan, matériaux, etc), exception faite d'une copie de lettre de Jules Cantini à l'ingénieur Monges. Cantini (1826-1916) dirigeait une grande entreprise de marbrerie à Marseille. Lui même sculpteur, il contribua à de nombreux monuments dans sa ville (N.D de la Garde, la fontaine Castellane,

etc) Après avoir présenté un échantillon de la bordure lors d'une visite de l'ingénieur, il adressa un courrier dans lequel il précise que la bordure du bassin sera en granit avec le tore (grosse moulure ronde) poli, et prévoit des tenons dans les joints pour donner de la solidité; pour habiller la stèle, montée en brique, quatre plaques de 8 cm d'épaisseur avec une gorge tout autour sur le plan. L'ensemble est chiffré, départ gare de Marseille, pour 4700 francs (env.15 000 euros).

Les travaux de construction allant bon train, l'inauguration est envisagée par la municipalité pour le 26 ou 27 mai 1913, afin de faire coïncider cette cérémonie avec la fête patronale de la commune. Ce n'est pas une bonne date pour les parlementaires, Joseph Reinach préconise plutôt août ou septembre. C'est ce qui sera retenu.

La date d'inauguration du monument est fixée au jeudi 4 septembre 1913. Date symbole, le 4 septembre est l'anniversaire de la capitulation de Napoléon III à Sedan et la fin du Second Empire en 1870.



Lettre de la maison en charge du feu d'artifices.

La Javie 22 Août 1913.

Monsieur le Maire.
Ayez l'obligeance de m'inscrire
pour le banquet du 4 Sept; je vous
joins 1 bon de poste de 4 fr.
Agé de 83 ans, je suis un
des survivants passionnés de 1851
et me fais un devoir de me
rendre à cette belle fête républi-
caine.

Prayez d'assurance de mes
salutations.

Barbarin

Barbarin François
à La Javie

L'invité de marque, est le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts Léon Bérard qui aura l'honneur de dévoiler le monument.

Le maire des Mées avait demandé, en août 1913, à la Société PLM un train spécial de Digne à Peyruis-Les Mées. Cela lui est refusé car « le transport des voyageurs pouvant être assuré par le train du service régulier » (Lettre de l'inspecteur principal d'exploitation de Grenoble du 30 août 1913).

Mais certainement des personnalités importantes ont dû intervenir auprès de cet inspecteur pour lui signifier que la venue d'un ministre justifiait un train spécial car l'inspecteur accorde finalement cette faveur.

Le 26 août le maire des Mées écrit au préfet : « Je pense que tout ira pour le mieux, le Comité et votre serviteur faisant l'impossible. »

Le 27 août 1913 le Conseil Municipal décide que la Place Neuve deviendra la place de la République, et que le prolongement de la rue de la Combe prendra le nom de Boulevard de la République.

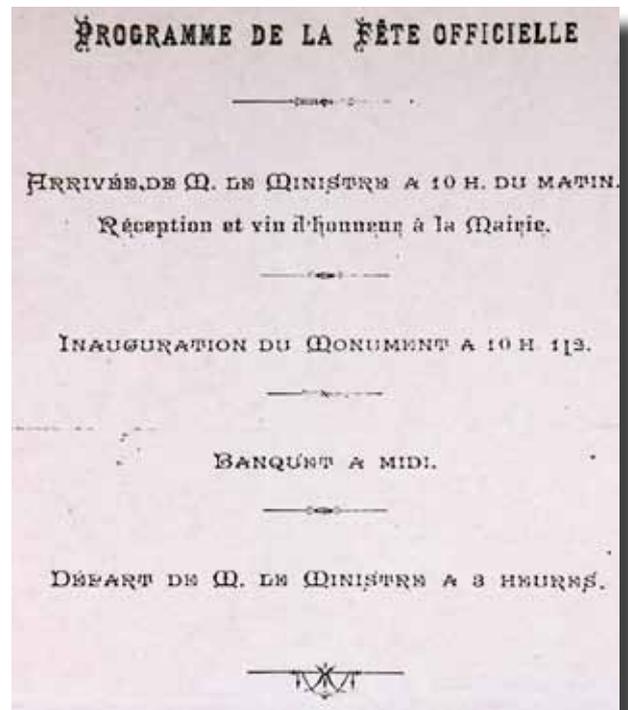
Toutes les personnalités politiques et administratives du département sont conviées à cette fête. François Barbarin, de La Javie, est lui aussi chaleureusement sollicité, il est âgé de quatre vingt trois ans, c'est un des derniers insurgés condamnés encore en vie et valide ; malgré son âge, il « se fait un devoir d'être présent à cette belle fête républicaine » écrit-il au maire des Mées, dans sa réponse à l'invitation en y joignant les quatre francs de réservation du banquet, en bon citoyen il paie sa participation, pourtant, il aura ce jour là une place primordiale : il sera nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.



Été 1913, la fontaine est terminée, elle attend la pose du buste en bronze de Marianne.

Une tribune est montée non loin du monument, sur la place. Les rues jusqu'à l'Hôtel de ville sont « ornementées de trophées de drapeaux, trouées d'oriflammes multicolores, riches lambrequins avec adresse « Honneur au Ministre », pavoisement de la place de la République, décoration de l'Hôtel de ville avec tentures, drapeaux et tapis. »

Léon Bérard était arrivé à Digne « en automobile » la veille, mercredi 3 septembre où il avait été accueilli par le maire, le Docteur Charles Romieu avec ces mots : « Notre population, Monsieur le Ministre, est calme et pondérée, réfléchie, elle juge la politique à ses résultats, mais elle est fermement républicaine. Les orateurs que vous entendrez demain aux Mées, vous raconteront mieux que je ne saurais le faire la lutte que les Bas-Alpins ont soutenue en 1851, alors qu'un coup de force venait de renverser la République : 10 000 Bas-Alpins se soulevèrent comme un seul homme contre le gouvernement issu d'un crime. Ils furent vaincus, mais leur foi républicaine demeurera vibrante et agissante (...)



Les vieux lutteurs de 1851 ont presque tous disparu : Soustre, Bouteille, et tant d'autres, mais leurs successeurs ont fidèlement suivi leurs exemples et recueillis leurs traditions. Ce sont les fils et petits fils des hommes de 1851 qui vous reçoivent aujourd'hui ».



Arrivée du Préfet, M. Joseph-Henri LACOMBE et des personnalités, au carrefour Bd des Tilleuls et Bd de la République, accueillis par Joseph REINACH (Photo archives familiales Jacques Savin, Les Mées)

Les Festivités

Le 4 septembre, vers dix heures, à peu près tout ce que le département compte de personnalités et de curieux, se retrouve aux Mées. « *Notre coquette cité était en grande liesse. Il était de toute justice que le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts viennent lui même inaugurer le gracieux monument dont notre ville s'honore et que nous envient les plus opulentes communes du département : Digne, Manosque, etc. ...*

D'accord avec la municipalité, toujours prête pour les belles choses, le Comité d'organisation n'avait rien négligé pour donner à notre cité un air de grande fête et la préparer à recevoir dignement le représentant de la République. Les oriflammes, banderoles et drapeaux, multipliés avec goût, mariaient suavement leurs riches couleurs sous la voûte verdoyante de nos

platanes et faisaient de nos avenues des arcs de triomphe du plus bel effet.

C'est au milieu de ce décor ravissant et après avoir reçu les compliments et les fleurs de trois jeunes filles élégamment parées, aux couleurs nationales, que M. Léon Bérard fait son entrée dans la ville. Le ministre est accompagné de MM. Michel et Perchot, sénateurs ; Reinach, Deloncle, Andrieux et Honnorat, députés ; du Préfet des Basses-Alpes ; des sous-préfets et conseillers de préfecture, des chefs de service du département, etc... Une foule considérable venue de tous les points du département acclame le Ministre. Le cortège officiel précédé de la Maréchaussée, de la musique du 55^{ème} de ligne, de la Lyre des Alpes, et de l'Espérance Bas-Alpine, va directement à la mairie où M. Lucien Veyan, adjoint au maire, présente le conseil municipal et offre un vin d'honneur.



Défilé des personnalités (les gendarmes ont le fusil à l'épaule) avant que ne soit enlevé le drap qui recouvre la fontaine..

On se rend ensuite Place de la République où une élégante tribune est dressée. Tout le monde officiel y prend place et bientôt le monument commémoratif édifié au tertre du vaste quadrilatère apparaît dégagé de tout voile. Il est de très bon goût, disent les gens qui paraissent s'y entendre.

Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ! Ce qui nous vient de Paris ne peut-être que l'expression artistique de la distinction et de l'élégance. Des applaudissements éclatent nourris et prolongés ; les musiques jouent l'hymne national. Le silence se fait. Notre député prenant alors la parole au nom du Comité de Souscription, fait don à la Ville des Mées, du monument commémoratif. M. Veyan lui répond.»

Joseph Reinach poursuit son discours et se lance dans un vibrant éloge de la République, des insurgés et de leurs chefs, no-

tamment André Ailhaud (dit de Volx) qu'il qualifie comme étant « un homme de Plutarque, qui mourut à Cayenne sans avoir connu les revanches du droit, ni vu renaître la République. (...) La gloire n'auréole pas toujours les fronts les plus nobles. (...)

Est-ce que la République doit être moins belle à nos yeux, parce que nous lui sommes accoutumés comme tous les progrès de la science dont l'usage quotidien a fait oublier jusqu'à l'émerveillement qui a salué et jusqu'à l'incrédulité qui a précédé leur découverte ; ou parce qu'aux prises avec toutes les dures réalités de la vie, elle a eu, elle aussi ses faiblesses et ses erreurs, ses tergiversations et ses fautes et qu'elle n'a pas atteint d'une seule envolée cet idéal de justice, de liberté et de bonté qui ne nous échappe toujours que parce qu'il s'élève et s'élargit d'autant plus qu'on s'en rapproche davantage ? (...)



La tribune officielle a été dressée contre le mur de l'ancien collège qui a servi de prison pour les insurgés, la fontaine a été dévoilée, c'est le temps des discours.

Jeunes gens qui m'écoutez et qui avez le bonheur de n'avoir connu que dans les livres les désastres de la République qui n'abattirent point le courage des républicains, et les désastres de la Patrie qui n'abattirent point le courage des patriotes. Jeunes gens quand vous entendrez autour de vous des paroles de doute ou de dénigrement ; quand des sceptiques ou des sots vous diront que la République n'est qu'un gouvernement comme un autre ; quand des malfaiteurs ou des fous nieront l'idée de patrie, allez interroger les morts plus éloquents que les plus éloquents des vivants, ceux qui pieusement sont morts pour la patrie, ceux qui sont morts ou qui ont souffert stoïquement pour la République et quelque chose de leur âme contre qui le temps ne peut rien, passera en vous. »

Léon Bérard enchaîne. « Ceux que vous avez voulu glorifier, messieurs, repré-

sentent une des fractions les plus nobles de l'héritage républicain, ils dominent et commandent l'histoire de nos libertés publiques. (...)

C'est ici notre tradition la plus haute qui s'évoque avec la glorieuse aventure des démocrates des Basses-Alpes qui ont en décembre 1851 organisé et soutenu la lutte pour le droit et pour la liberté. Lorsque le gouvernement se fait conspirateur, les meilleurs citoyens prennent aisément figure de factieux. (...) Les insurgés sont de bons citoyens qui défendent la loi contre une autorité séditeuse. (...) La rébellion qui accueillit, dans ce département le coup d'Etat de décembre, demeure un phénomène historique, infiniment attachant et curieux, mystérieux à l'égal des plus belles légendes. (...) Chez les Montagnards des Basses-Alpes, l'instinct du droit fut le plus fort. Aucun artifice de démagogie, ne pou-



Officiels et habitants du village sont rassemblés autour de la fontaine magestueuse où trône une Marianne en bronze, une fois oté le drap qui la recouvrait.

vait prévaloir contre leur clairvoyance et leur ferveur républicaine. (...) Telle est, messieurs, la haute signification des combats que vos pères ont soutenus ; vaincu par la force, emprisonnés, exilés, leur action n'eut pas de moindre conséquence que s'ils avaient partout tenu en échec, comme ils y réussirent un instant dans ce bourg des Mées, les hommes du coup d'Etat. Au péril de leur vie ou de leur liberté, ils ont sauvé l'honneur et maintenu la raison d'être d'un parti. Ils ont illustré et vivifié de leur héroïsme la tradition politique dont nous vivons. (...) »

D'autres personnalités : le maire des Mées, Justin Perchot et Henri Michel sénateurs, Louis Andrieux député, prononcent leur allocution.

C'est alors le moment de remettre les décorations qui vont fleurir la boutonnière

des heureux élus : Chevalier de la Légion d'Honneur pour François Barbarin, Officiers d'Académie pour neuf personnes, et Chevalier du Mérite Agricole pour trois personnes.

« Après une bonne visite à l'hôpital, le cortège officiel se rend à la confiserie Veyan 5 où un banquet de 300 couverts est servi par nôtre sympathique Vatel, M. Barras. Pendant le dîner, l'excellente musique du 55 ème exécute avec brio les plus beaux morceaux de son riche répertoire. Au dessert, M. le Préfet, MM. Honnorat, Reinach et Michel prennent la parole tour à tour.

Un brillant feu d'artifice et l'ascension parfaitement réussie d'une montgolfière continuèrent cette fête inoubliable et la joie de notre population républicaine n'a cessé de se manifester trois jours durant jusqu'à une heure très avancée de la nuit ».



A la tribune «M. le ministre remet la Croix de la Légion d'honneur au père Barbarin, qui est sur l'estrade et lui donne l'accolade, non sans l'avoir de quelques phrases, superbes d'éloquence, salué et félicité de son ardeur républicaine, de la fermeté de ses convictions et aussi de sa verte vieillesse. La foule applaudit longuement. La musique entonne le chant des Girondins. La scène est des plus émouvantes».

LISTE DE SOUSCRIPTION

pour l'érection d'un Monument commémoratif de la résistance des Républicains
des Basses-Alpes au Coup d'Etat de Décembre 1851

COMITÉ

Président : M. Joseph Reinach, *député*.
Vice-Présidents : MM. Camille Pélissier, Henri Michel, *sénateurs* ; Andrieux, André Honnorat, Joly et Perchot, *députés*.
Secrétaire général : M. Emile Arnaud, *notaire à Digne*.
Trésorier : M. Vial, *imprimeur à Digne*.
Membres : MM. Barou, Convers, Coste, Dozoul, Gardiol, Gassier, Guilheume, Léon Honnorat, Malon, Maurel et Sénès, *conseillers généraux* ; Béraud, Combe, Fabre, Féraud, Magnan, Reybaud, Rippert, Rolland et G. Roux, *conseillers d'arrondissement*.

NOMS DES SOUSCRIPTEURS	SOMMES versées	NOMS DES SOUSCRIPTEURS	SOMMES versées
Commune des Mées	50		
Jean Savin, Maire	10		
Marcus conseiller d'arrond ^t	10		
Vinay bien, facteur	1		
V. Marjau	10		
Joseph Jugez	50		
Mayer Paul	0 25		
Paul	1		
Milly percepteur	5		
Ryman	50		
Missonnier M ^r	5		
J. Dard	50		
Raymond Auguste	1 4		
Guillot Henri	50		
Ed. Buis	50		

Une des nombreuses listes de souscription, ci-dessus celle des Mées

- Membre du comité -

- 1 Martin Vincent conseiller - Président d'arrond
- Jean Savin maire - Président d'Honneur
- 1 Picard conseiller - Vice-Président
- Veyan adjoint - Président d'Honneur
- Jugez conseiller
- 1 Raymond conseiller - Vice-Président
- Arnaud Gustave
- 1 Arlaud Hubert
- 1 Mayer Paul
- 1 Veyan Henri
- 1 Paul Arnaud
- ~~1 Jugez~~
- 1 Adolphe Bonnet
- 1 Felix Legier
- 1 Fournier Albert
- 1 Verrière - Secrétaire
- 1 Colombe Jules - Trésorier
- 1 Henri Picard - Secrétaire adjoint
- 1 Jules Martin - Trésorier adjoint
- 1 Joseph Arnaud
- Dupressy
- 1 Elie Crabuc
- 1 Louis Crabuc
- 1 Campier
- Reynaud Gabriel
- 1 Richard Albert

Composition du Comité local d'organisation de la fête.



En-tête de lettre de l'entreprise chargée de la décoration

Après la journée officielle du jeudi 4 septembre, les festivités continuent. Vendredi avec un déjeuner champêtre à la Baume sous les rochers, un concert par la musique

militaire ; l'après-midi, jeux divers et le soir concert avec l'Espérance Bas-Alpine. Samedi matin, concours de tir à la cible, l'après-midi, concours de boules.

Quimagi au mounumen dei coumbatent
de 1851 de la vilo dei Mès.

Salut vilo dei Mès que célèbres la glori.
Des ardeirous prouscrit toumba per toun istori,
Reiebe o teù pais lei musico e lei cant
D'un Pople patriote e bouon Republican!

Immourtau mounumen tout un pople te gardo!
En cuei de tout cousta la Franco te regardo!
Ministre, Deputa, Prefet e Senatour
Venon per depausa sei courouno de flour!

Mpanosco, Sisteroun, Basso e auto Prouvence
An traversa lei pouont qui encambon la Durenco
Per se venci rambla dessouto aqueù sourceu
Qui enmantelon ardent lei ysti de toun drapsèu!

O mounumen simbeu de la mouderno Franco
De tout republican immortelo Esperance
Toun buste es un trioufle en vinen tout vious
Creida: Vivo lei Mès e sei mouort glourious!
De toun riche terrau, sus ta placo ypublico
O Mès sieu lou cespoun de nouosto Republico!
Vivo la Republico!

Bérard H


Peiris Lou 4 setembre 1913.
Pe

Hommage au Monument des Combattants de 1851 de la Ville des Mées

**Salut ville des Mées qui célèbre la gloire
Des fougueux proscrits tombés pour ton histoire,
Reçois O beau pays, les musiques et les chants
D'un peuple patriote et bon républicain !**

**Immortel monument tout un peuple te protège
Aujourd'hui de tout côté la France te regarde !
Ministre, Député, Préfet et Sénateurs
Viennent pour déposer leurs couronnes de fleurs.**

**De Manosque, Sisteron, Basse et Haute Provence,
Ils ont traversé les ponts qui enjambent la Durance,
Pour venir se ranger sous ce soleil
Que recouvre rayonnant les plis de ton drapeau.**

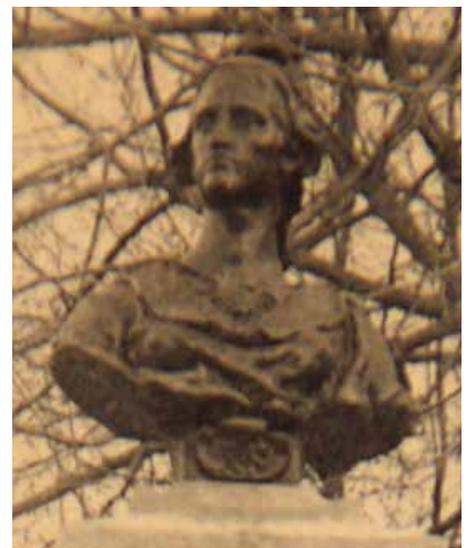
**O monument symbole de la France moderne,
De tout républicain l'immortelle espérance,
Ton buste est un triomphe, en venant tout heureux
Crier : Vive Les Mées et ses morts glorieux !**

**De ton riche terroir, sur ta place publique.
O Les Mées, tu es la souche de notre République.**

Vive la République

*Bérard H. Peyruis le 4 septembre 1913
(traduction JP Pinatel)*

*Poème écrit en provençal par Henri Bérard
(1869-1953) le félibre de Peyruis, et prononcé
par lui même au banquet lors de l'inauguration
de la fontaine le 4 septembre 1913, devant son
homonyme le ministre sous-secrétaire d'Etat
aux Beaux-Arts Léon Bérard.*



Histoire et Politiques...

« Fils de proscrit et personnellement victime de ce Coup d'Etat du 2 décembre 1851, je me demande ce que penseraient nos aïeux s'ils pouvaient voir de leurs propres yeux notre état actuel. (...) »

Malheureusement aujourd'hui, on ne vise plus qu'aux intrigues et aux discordes. Assurément tous les politiciens n'agissent pas ainsi, mais, la grosse majorité ne vise que places et sinécures et trop nombreux sont les arrivistes dépourvus de scrupules.

Plus de fumistes, plus de cumulards, il nous faut des hommes sincères et désintéressés ne s'attachant qu'à améliorer le bien être du peuple en prenant exemple sur nos pères.(...) »

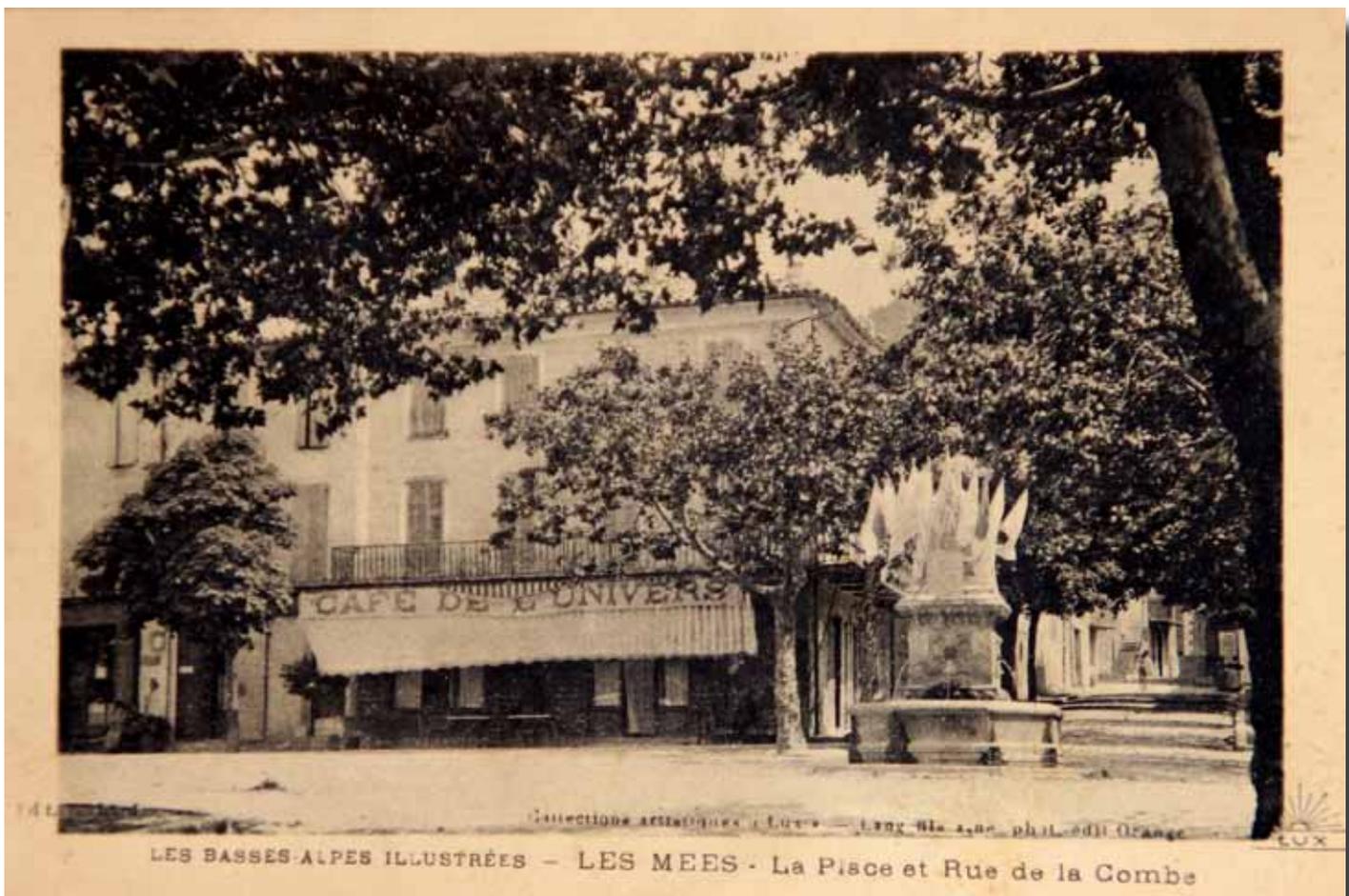
Écrit Camille Ricoux, natif des Mées et fils du cafetier méen Edouard Ricoux insurgé et condamné avec la mention : «*Ardent à la propagande, dangereux*» dans la tribune libre du journal «*Le Réveil Provençal*» du 6 septembre 1913 qui relate l'inauguration du monument.





Depicting, 1897 - Michel, imp. edit

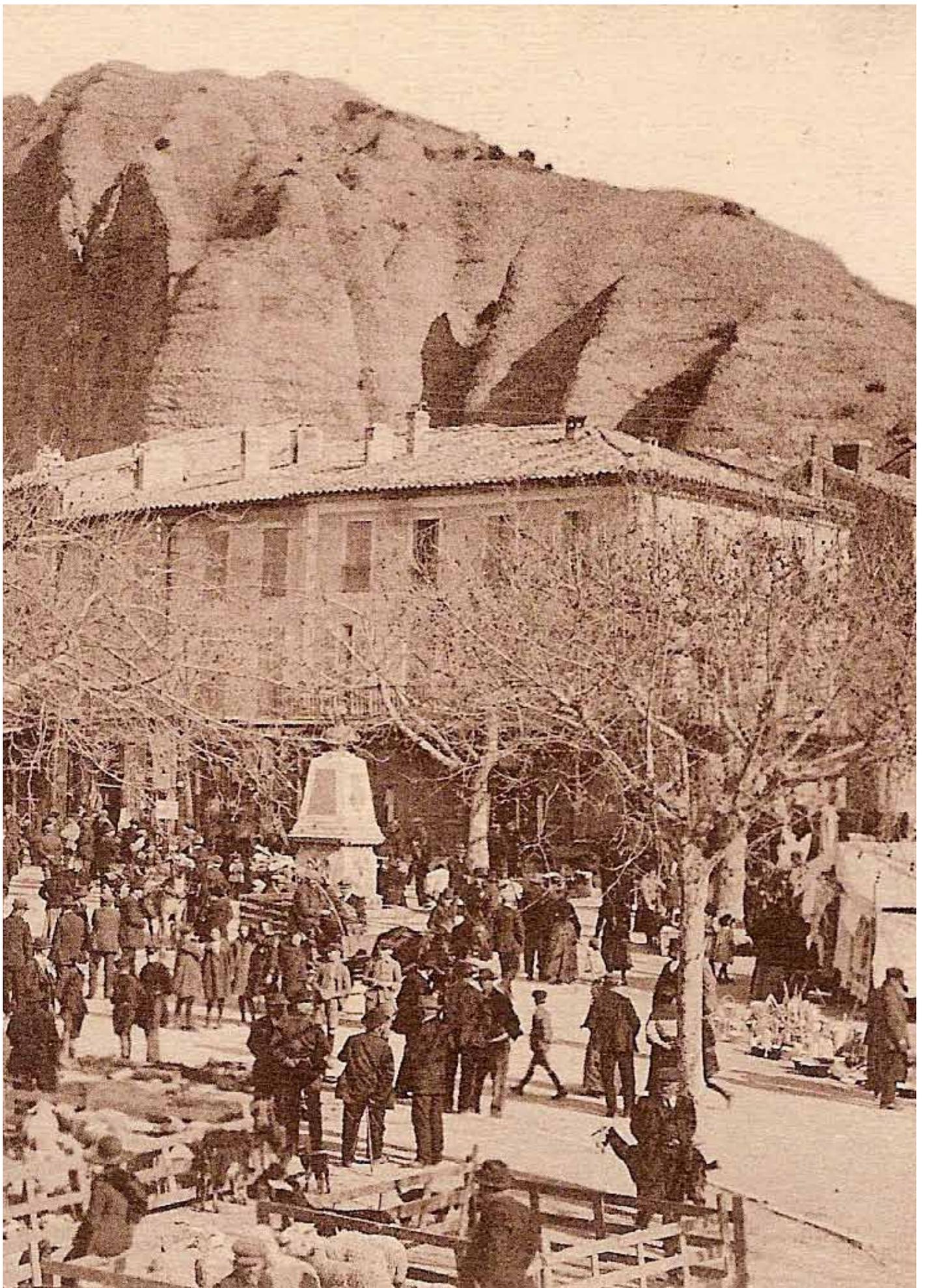
Les Mées - Place de la République



144

Collection artistique - Les Mées - Les Mées, imp. edit Orange

LES BASSES-ALPES ILLUSTRÉES - LES MEES - La Place et Rue de la Combe



La place de la République et sa fontaine à l'occasion d'un marché agricole, en 1925

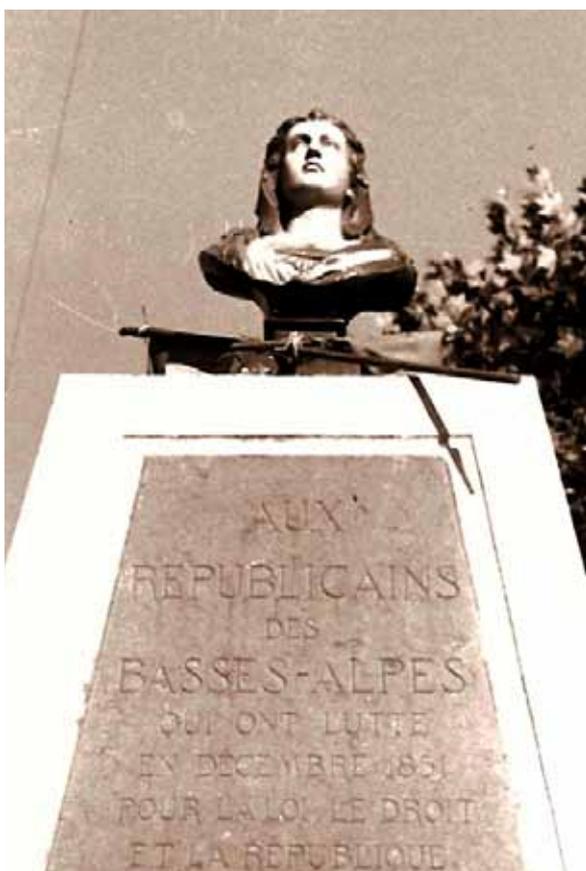


Edif. ARMOUX - LES MÈES
Les Mées — Monument du 4 Septembre

Ici à gauche, la statue de Marianne en bronze et ci-dessous, deux Marianne provisoires en attendant celle en pierre



LES MÈES — Le Monument des victimes du Coup d'Etat dans les Basses-Alpes.



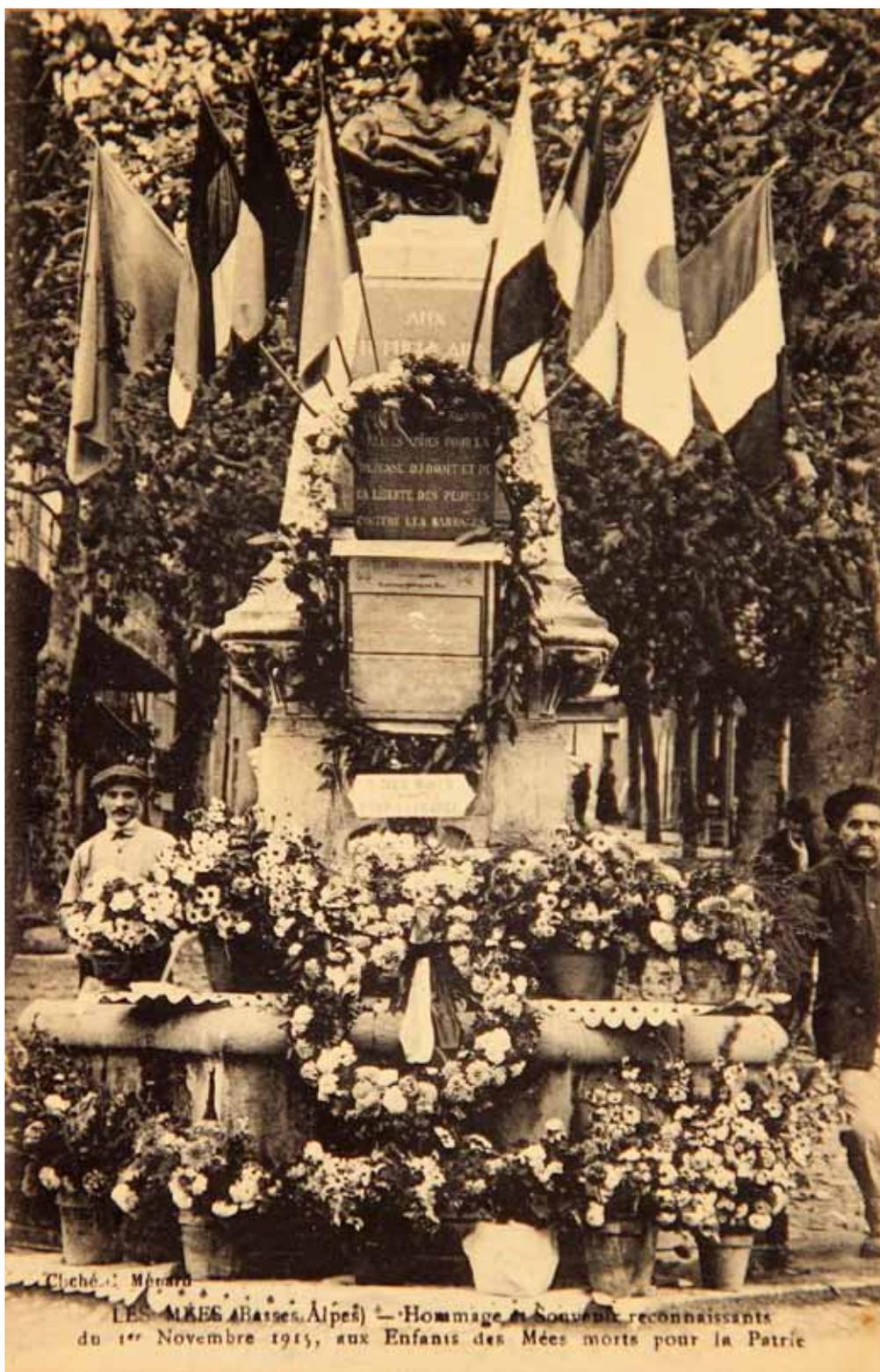
AUX
REPUBLICAINS
DES
BASSES-ALPES
QUI ONT LUTTE
EN DECEMBRE 1851
POUR LA LOI, LE DROIT
ET LA REPUBLIQUE

Grandes et petites histoires

Après son inauguration, la fontaine de la République, au centre de la place, est devenue un des lieux importants du village. De nombreuses cartes postales la représentent, entourée de villageois.

La fontaine qui donnait de l'eau par ses quatre canons, en ces temps où l'on n'avait pas l'eau courante « à la pile » (à l'évier), était le lieu de passages fréquents pour s'approvisionner en eau. Son grand bassin était commode pour les enfants qui jouaient à s'asperger.

Le premier novembre 1915, elle est fleurie et décorée de drapeaux en l'honneur des soldats morts à la guerre. Inspirée de la dédicace du monument, une plaque porte cette phrase : « *Hommage aux légions alliées unies pour la défense du droit et de la liberté des peuples contre les barbares* ».



Hommage et Souvenir reconnaissants du 1er novembre 1915, aux enfants des Mées morts pour la Patrie.

Vers 1941-42, le buste en bronze de la République est enlevé, par les nazis, dans le cadre de la récupération des métaux non-ferreux. Pendant de nombreuses années la fontaine restera amputée de sa tête.

27 août 1944 - Roger Pons et Maurice Giraud posent des drapeaux



14 juillet 1944 - Henri Buès, Louis «Lolo» Rouvier, Albert Gaubert, Maurice Bouvet (fils), Lucien Gal, ?.



Le buste de la Mariane avait été enlevé en 1943 pour être fondu. Le 13 juillet 1944, une équipe avait installé à sa place une Marianne en plâtre qui venait des caves de la Mairie. Elle avait un bonnet rouge, un corps blanc et un habit bleu. Il y avait aussi deux drapeaux.

(Photos et témoignage de Jean Bouvet)



Vers 1943/44: Cortège de mariage devant la fontaine de la République, alors sans Marianne.

En février 1948 un nouveau buste de la République est proposé gracieusement par la direction des arts et des lettres. C'est une sculpture en pierre, œuvre de Ginier, mise en place quelques mois plus tard.

Il arrivait assez souvent à la fontaine de

recevoir, pendant la nuit, un afflux de pots de fleurs. Ce n'était point là une décoration voulue, mais le jeu de jeunes gens débridés ou des conscrits, rendus gais et joyeux peut-être par quelques excès de boissons. Ils regroupaient autour de la fontaine, les vases fleuris chipés dans le voisinage.



Conscrits vers 1961



Cartes postales de la place vers 1948



En juillet 1951, Jacques Duclos, secrétaire général du Parti Communiste Français, est venu célébrer avec le conseil municipal des Mées, et quelques personnalités, lors d'une cérémonie simple, le centenaire de l'insurrection.



La cérémonie aux Mées, devant le Monument des Insurgés de 1851

De gauche à droite : René RICHAUD, maire des Mées, prononçant le discours ; Jacques DUCLOS, Louis ROCHEBRUN, premier adjoint, les descendants des Insurgés de 1851

En septembre 1967, François Mitterrand fait une « halte symbolique » devant la fontaine.

Mitterrand s'arrêtera aux Mées Pourquoi ?

Halte symbolique aux Mées

Hier, à 12 heures, M. François Mitterrand, arrivant de Forcalquier, s'est arrêté aux Mées pour fleurir le monument des Républicains de 1851. Cette d'hommage envers ceux qui sont restés un bel et grand exemple d'attachement à la République. Ce monument rappelle l'insurrection des Basses-Alpes et principalement celle des Mées, contre l'instauration du pouvoir personnel du prince Louis-Napoléon.

Vivement acclamé par de très nombreux habitants de la commune et en présence de nombreuses personnalités, le président de la F.G.D.S. a déposé une gerbe devant la plaque commémorative.

M. Gal, adjoint au maire des Mées, prononçait une brève allocution :

« C'est avec un très vif plaisir que nous avons après votre halte dans notre localité et croyez bien que nous en sommes très honorés. « Malgré l'attrait touristique de nos vieilles et pénitents », nous savons que vos obligations et vos charges ne vous permettent pas de prolonger votre halte qui a un tout autre but et qui, en fait, est un symbole.

« Symbole d'attachement à la République que, depuis les insurgés du 9 décembre 1851 contre les troupes du colonel Pavaud, les Mées se sont efforcés de conserver.

« Ils l'ont d'ailleurs prouvé par leur action contre les nazis lors de l'occupation allemande et ont manifesté clairement leur amour de la démocratie lors des dernières élections présidentielles.

« Il faut que vous sachiez, monsieur le président, que les Mées sont essentiellement attachés à la liberté et qu'ils sont fiers de leurs ancêtres de 1851 dont le souvenir reste gravé sur ce monument; nous nous efforçons d'être dignes d'eux afin que leur sacrifice ne soit pas vain. Vive les Mées, vive la République ! »

Entouré d'une foule d'enfants, le président Mitterrand remerciait les personnes présentes pour leur accueil chaleureux, précisant que cette journée était placée sous le signe de l'allégresse et de la jeunesse et félicitait les étudiants encore nombreux, il leur annonçait qu'il reviendrait aux Mées.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur était offert, aux parlementaires et à François Mitterrand, à l'Hôtel de ville.

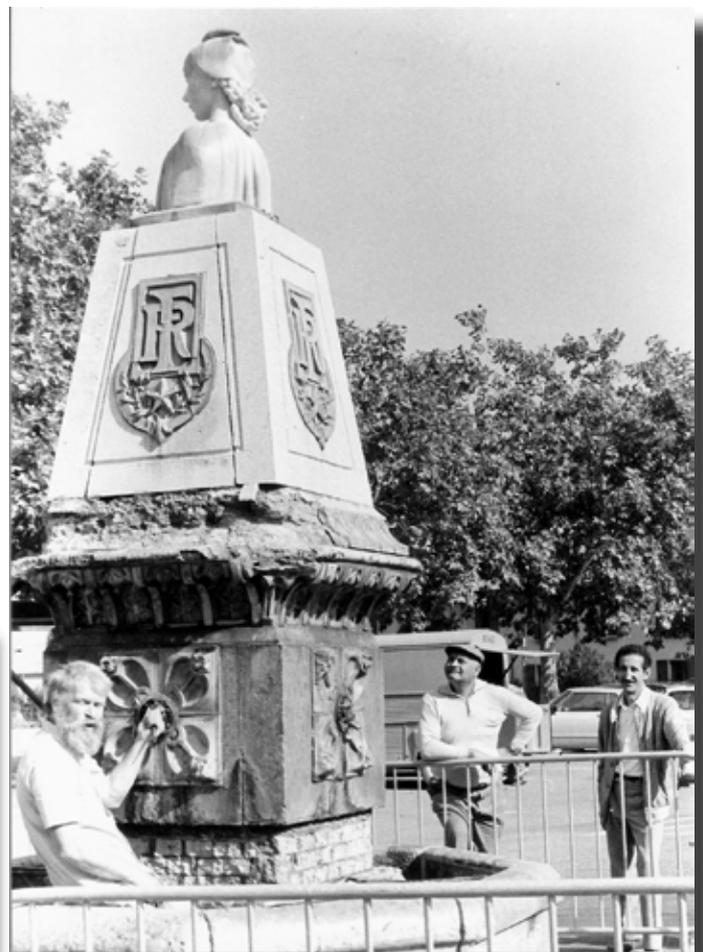
Parmi les personnalités qui participaient à cette brève cérémonie, nous avons noté la présence de MM. Massot, député ; Aubert, sénateur ; Gal et Quibot, adjoints, représentant M. Bouvet, maire des Mées ; Sauréane, Cambrai ; Bondil et MM. Raymond, Frestin, Tholène, Tribus, Millé, Giraud, Baras, conseillers municipaux des Mées ; M. Penpail, conseiller municipal d'Orcaïen ; Trabu, secrétaire général de la mairie ; Granoix, etc.



Les personnalités pendant la minute de silence. Entourant François Mitterrand, au centre, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Cambrai, député Massot, le sénateur Aubert et M. Bondil. (Photo J.C.N., Digne.)

Dégradée par les intempéries et les années, la fontaine a reçu en 1985 d'importantes réparations afin de lui redonner toute sa solidité et son éclat. Les travaux sont suivis par M. Yves Belmont, architecte des Bâtiments de France et les carreaux ont été refaits par un céramiste de Limoges.

Le 11 janvier 1996 des élus et sympathisants socialistes du département se rassemblent autour de la fontaine, une rose rouge à la main pour honorer la mémoire de François Mitterrand qui vient de décéder.



Été 1985 L'entreprise EndroCippolini avec Pierre Hafner procèdent à la restauration de la Fontaine de la République.

A la mémoire de François Mitterrand

Une manifestation sous le signe de souvenir et de l'émotion partagée hier après-midi aux Mées

Sur la fontaine de la place de la République aux Mées, une plaque porte en lettres d'or l'inscription suivante : Aux Républicains des Basses-Alpes qui ont lutté en décembre 1851 pour la Loi, le Droit et la République.

Un hommage à tous ceux qui au lendemain du 2 décembre 1851, s'étaient révoltés contre le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte. Quand bien même les livres d'histoire n'en ont jamais parlé, le département lui n'a jamais oublié.

Pas étonnant alors qu'en cette journée de deuil national, la Fédération départementale du parti socialiste ait choisi ce symbole fort pour honorer la mémoire de François Mitterrand. D'autant plus que l'ancien président, alors qu'il se trouvait pas encore, demeure le seul homme politique à s'être jamais incliné devant cette plaque.

Hier en fin d'après-midi, ils étaient un peu plus d'une centaine, essentiellement des membres du PS et du PC, une rose à la main, à rendre un ultime hommage, le geste de François Mitterrand.

En tête du cortège aux côtés du sénateur Tardy, du maire des Mées, Raymond Philippe et de René Barras, secrétaire fédéral du PS, marchait aussi le maire de Jausiers, Jean-Pierre Aubert, dont le père, le sénateur Emile Aubert, se trouvait aux côtés de François Mitterrand le jour où aux Mées...

De longues années plus tard, le 15 octobre 1982, le président Mitterrand inaugure à Barcelonnette l'avenue Emile-Aubert. C'était sa première visite officielle dans le département. On sait qu'il en eut une seconde le 22 août 1997 à Digne.



F. de B. Chacun des participants a déposé une rose sur la margelle de la Fontaine.



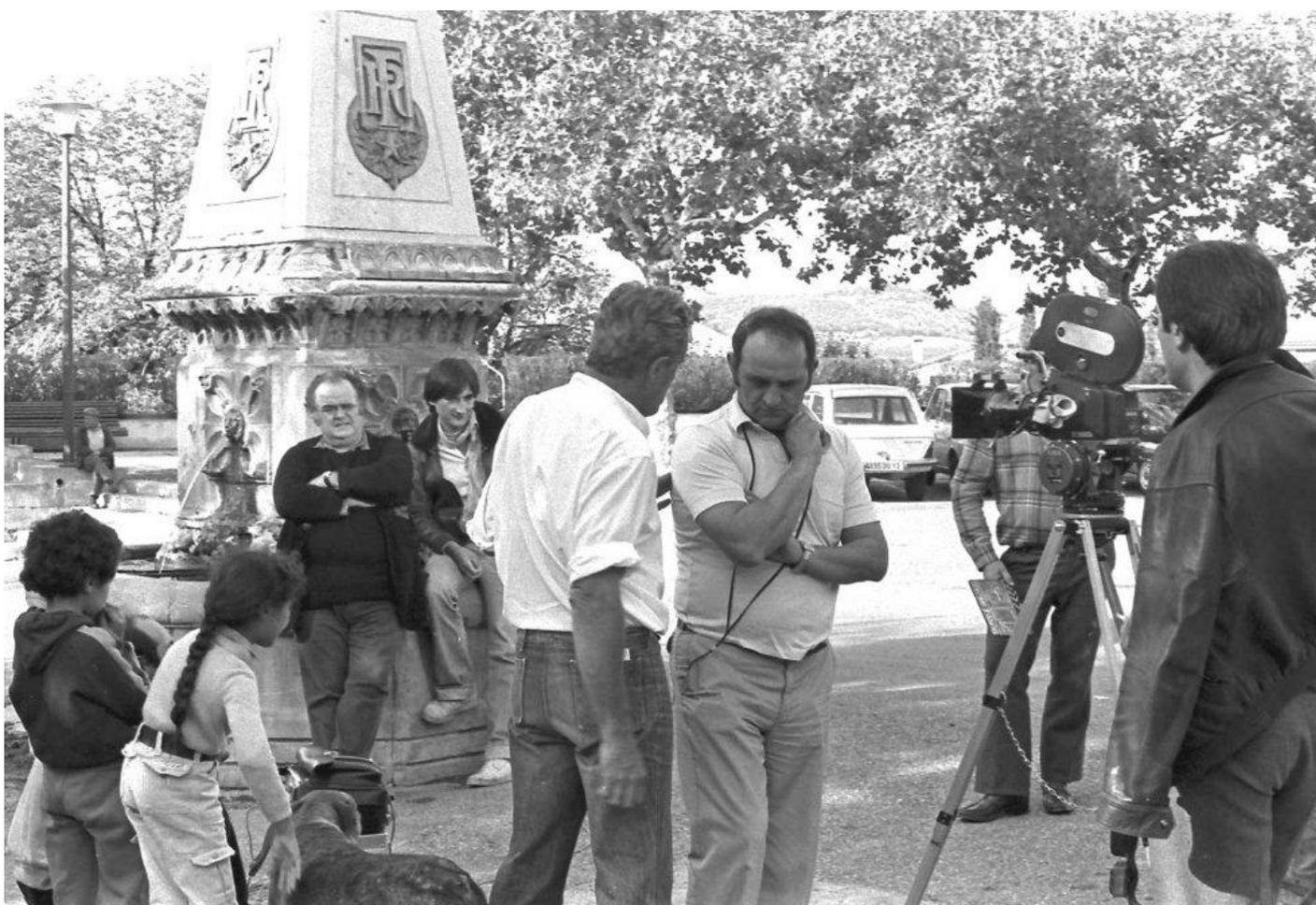
Beaucoup d'autres personnes, connues ou inconnues, humbles ou célèbres, curieuses ou intéressées, sont venues plus discrètement auprès de ce monument.

Si la fontaine est depuis plusieurs décen-

nies, beaucoup moins sollicitée par nécessité, l'eau courante alimentant chaque maison, elle a retrouvé toute sa valeur symbolique et commémorative, elle est redevenue le monument témoin de la vie de la cité.



Photos d'enfants par Yves Thélène à l'occasion de la fête du village.



Tournage d'un téléfilm de Jean Dasque (de dos chemise blanche) en 1973. Assis sur le bord de la fontaine, le comédien Armand Meffre



Vers 1963, devant la fontaine, cérémonie présidée par M. Bouvet, maire des Mées.



En 2001, devant la fontaine, discours de M. Raymond Philippe, maire des Mées, lors du 150ème anniversaire de l'insurrection.

François BARBARIN, le dernier insurgé.

En 1851 il a vingt ans. Sur le registre des condamnations il est inscrit sous le numéro 1185, étant cordonnier domicilié à Valensole, « affilié ».

Son motif de condamnation est : « S'est rendu à Digne comme tambour. Etait aux Mées lors de l'engagement. Exaltation extrême – Mauvais propos ». Pour cela il est condamné à la déportation en Algérie.

Voici le récit qu'il fait de sa participation à l'insurrection.

« Né à Digne le 2 novembre 1831, je suis devenu orphelin de père et de mère en 1847. Dénué de ressources et n'ayant plus à Digne aucun parent pouvant me venir en aide, je résolus d'aller à Paris où se trouvait un de mes oncles. J'ai quitté Digne le 20 mai 1847 et je suis arrivé à Paris le 8 juin après 19 jours de marche.

Emporté par un tempérament fougueux je me suis trouvé mêlé à la Révolution du 24 février 1848. J'étais à la prise du Panthéon le 24 juin et je fus blessé à la jambe droite par une balle ainsi qu'en fait foi mon livret militaire joint au dossier. La Révolution terminée, nous fûmes chargés de garnison.

Partis de Paris le 19 février 1849 nous arrivâmes à Saint-Brieuc (Côtes du Nord) où nous ne restâmes que peu de temps, car le 12 juin un nouveau changement de garnison nous transporta à Rennes où nous fûmes rayés des contrôles le 13 juillet 1849 après licenciement de la Garde Nationale.

Rentré dans mes foyers, j'allais résider à Valensole (Basses-Alpes). En 1851, étant à Valensole, je me fis inscrire à la Société « La Montagne ». Cette société dont le siège était à Lyon avait été créée dans le but de maintenir la République proclamée le 24 février 1848.

Le Coup d'Etat du 2 décembre 1851 ayant été accompli, l'ordre nous fût donné de protester par tous les moyens en vertu de l'article ainsi conçu : « En cas de violation de la Constitution tout bon citoyen a le devoir de prendre les armes pour la défendre. »

Ayant été vaincus, avec un grand nombre de camarades, je fus fait prisonnier le 20 décembre 1851 et incarcéré à Digne dans un local du Grand Séminaire où nous couchions sur le carreau par une température de 20° au dessous de zéro.

Dans cette circonstance, j'eus les pieds gelés à tel point qu'ils ne formaient plus qu'une plaie. Partis de Digne le 2 mai 1852 nous avons été conduits à Toulon sous bonne escorte, enchaînés les uns aux autres par les mains et le cou non point comme des condamnés de droit commun, mais comme on enchaînait autrefois les bandits peuplant les divers bagnes.

Après avoir passé 12 jours au Fort de Lamalgue, nous avons été transférés sur les pontons où nous avons couché pendant 45 jours dans l'eau. Avant le départ pour l'Algérie, nous fûmes contraints de prêter le serment de fidélité à Napoléon.

Quelques camarades, âgés, ou laissant chez eux une famille sans ressources avaient, afin de bénéficier d'une grâce, prêté le serment exigé.

En ce qui me concerne, comme je n'avais plus de famille et n'ayant aucun intérêt (j'avais alors 20 ans et quelques mois) je refusais de prêter ce serment dans des termes si violents que je fus immédiatement enfermé à fond de cale avec quelques autres mutins.

Déportés en Algérie nous avons été occupés au défrichage et à la construction de routes.

Gracié le 12 mars 1853, j'ai été renvoyé en France le 18 mars. Tenu à l'index pendant toute la durée de l'Empire, j'ai été maintes fois en butte aux persécutions des agents de l'autorité pour des délits

insignifiants dont ci-après un exemple.

Me promenant un jour, peu de temps après mon retour à Digne, sur le champ de foire, coiffé d'un chéchia, je fus rencontré par deux gendarmes et conduit à la préfecture, M. de Bouville, préfet de l'époque, après m'avoir menacé de me faire retourner en Algérie si je persistais à porter cette coiffure considérée comme séditieuse, me l'enleva d'un geste brusque et après l'avoir donné aux gendarmes me renvoya nu-tête.

Pour rentrer chez moi, je me fis prêter un chapeau par le concierge de la préfecture qui était un de mes amis.

Rappelé sous les drapeaux en 1854, au moment de la guerre de Crimée, j'ai été réformé pour blessures et infirmités contractées au service. »



Inauguration de la fontaine sur la place de la République en 1913
(Carte postale adressée à Mlle Emilie Arnoux le 17 octobre 1913)

Monuments commémoratifs

Les monuments commémorant la résistance au coup d'Etat du 2 décembre 1851

Le département des Basses-Alpes ne fut pas le seul à se soulever. Outre la faible résistance parisienne, citons, dans le centre et l'est, la Nièvre, l'Yonne, le Loiret, l'Allier, la Saône et Loire ; dans le Sud Ouest, le Tarn et Garonne, le Lot, l'Aveyron, le Lot et Garonne. Dans le midi, les Pyrénées Orientales, l'Hérault, le Gard, l'Ardèche, le Vaucluse, et surtout le Var, la Drome et nos Basses Alpes.

On reste étonné de la quasi absence de soulèvement dans les Bouches du Rhône et frappé de la départementalisation du phénomène: l'activisme républicain qui touchait fortement les campagnes s'arrêtait aux frontières des circonscriptions administratives. Aucune liaison ne paraît avoir été établie entre elles.

Une fois la République rétablie, vint l'heure des commémorations. Outre quelques plaques commémoratives apposées en divers points des territoires concernés par le mouvement, plusieurs monuments furent érigés. Notre propos ici est de faire le point sur leur sort, plus de cent cinquante ans après ? Les monuments ont évolué en fonction la matière qui les

constitue. Distinguons le bronze, la pierre et ... les mots imprimés, tout en évoquant brièvement les événements.

Bronze, pierre ou écrits ?

Dans la Drome, à Crest, une armée populaire de plus de 5 000 hommes armés de fusils et de faux, se présente sans discipline devant l'armée qui tire: il y a plusieurs morts. C'est la fuite, puis la répression: 1 600 arrestations, 400 personnes sont déportées et une personne est exécutée. La statue d'un paysan en arme sera inaugurée le 11 septembre 1910. Elle sera fondue dans le cadre de la "récupération des métaux non ferreux" effectuée par les nazis en 1942. Un nouvel « insurgé » a été mis en place en 1991.

A Paris, alors âgé de 40 ans, Jean-Baptiste Victor Baudin est tué à Paris le 3 décembre 1851, atteint par une balle sur une barricade alors qu'il essayait de soulever les ouvriers du faubourg Saint-Antoine. Deux statues de bronze ont célébré son geste. L'une, place de la Bastille, à proximité du lieu de sa mort., démontée en 1942 pour être fondue. La mairie de Paris a refusé récemment de la rétablir. La deuxième,

à Nantua, sa ville natale, la statue inaugurée le 23 septembre 1888 est également partie à la fonte. Elle a été remplacée par un buste juché sur une fontaine.

Les monuments en pierre n'ont pas subi l'outrage de la "récupération des métaux non ferreux".

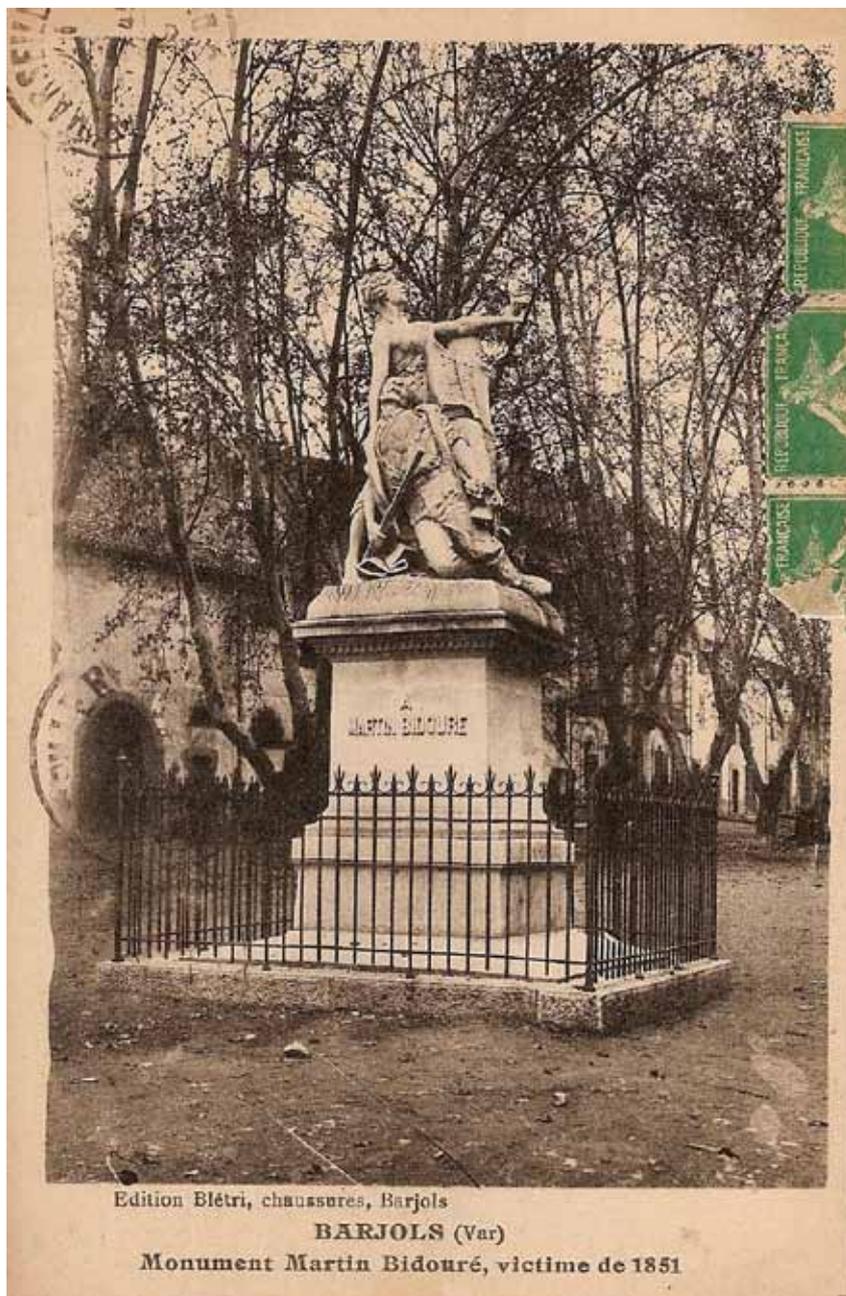
Dans le Var, une pyramide à Aups et une statue allégorique à Barjols évoquent la double exécution de Marcel Bidouré.

Dans la Nièvre, autre département de résistance au Coup d'état, une pyramide à Clamecy, un obélisque à Cosne en l'honneur de Baudin et une pyramide à Neuvy-sur-Loire subsistent en l'état: les monuments sont en pierre.

Inaugurée à Marmande le 28 septembre 1913, le piédestal d'une statue allégorique porte deux inscriptions sur plaque de marbre rouge: l'une le devoir civique - c'est ainsi

que le monument est appelé -, l'autre rend hommage aux victimes du coup d'état de décembre 1851.

A Lapalisse (Allier), une stèle commémore l'insurrection des paysans républicains de l'est de l'Allier. Rassemblés au Donjon, armés de fourches et de fusils, les paysans marchent jusqu'à Lapalisse et affrontent les gendarmes. L'un de ceux-ci est tué. Il y a des blessés et le sous-préfet du lieu est fait prisonnier. Une terrible répression s'ensuivra: dans tout l'Allier, plus de 800 personnes seront arrêtées et jugées.



Edition Blétri, chaussures, Barjols

BARJOLS (Var)

Monument Martin Bidouré, victime de 1851

En 1865, Eugène Ténot (1839/1890) publie «*La province*» en décembre 1851 - Etude historique sur le coup d'Etat. Ce livre constitue un monument en hommage à la résistance. Il ne s'agit ni de pierre ni de bronze mais de mots réunis par cet opiniâtre journaliste qui a enquêté au préalable dans toute la France et rétabli les faits, montrant qu'il n'y avait pas eu de "jacquerie", encore moins de "barbarie" (M de la Guéronnière en 1853).

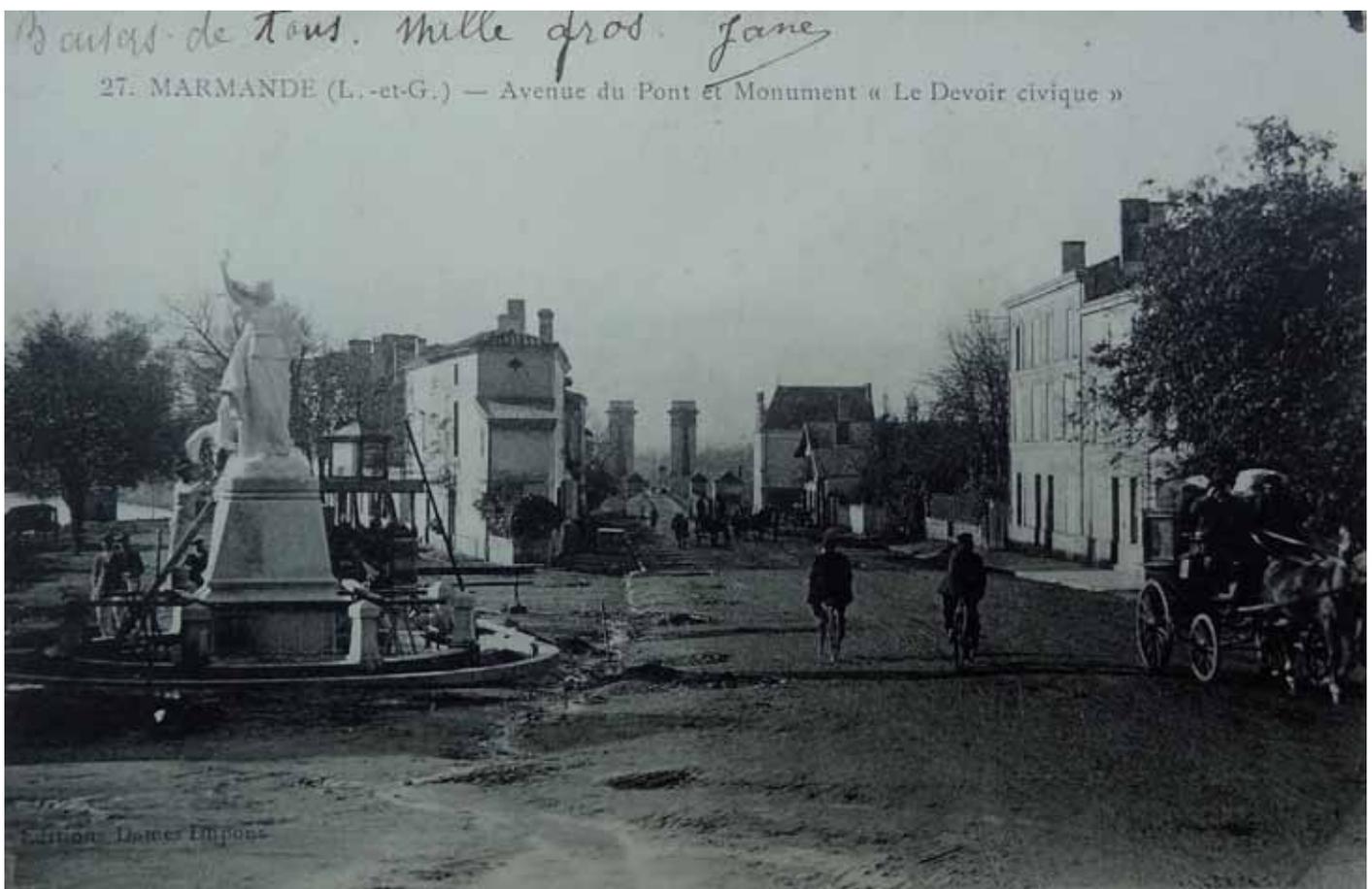
Sans ce travail scrupuleux de collecte d'informations en province, à la rencontre de témoins des événements, la vérité n'aurait été que partiellement rétablie. La lecture de ce livre est indispensable pour une

bonne compréhension du mouvement de résistance de la province.

Farouchement républicain, Ténot sera journaliste au "Siècle sous l'Empire, puis sous la République, un temps Préfet des Hautes-Pyrénées, puis député. Un buste posé sur un piédestal en marbre, en face de la mairie de son village natal, Larreule, sera inauguré en 1898.

Afin de décrire le défilé des républicains insurgés à Flassans dans *La fortune des Rougon Macquart*, Emile Zola puisera quelques détails contenus dans ce livre,.

On peut avancer que la célébration des événements de 1851 à travers les monuments laissés à la postérité



aura été proportionnelle à leur intensité et à la répression supportée par la génération qui l'a vécue.

Ainsi à Cosne, Clamecy, Crest, La Palisse, dans le Var et les Basses-Alpes. Les petits enfants se montreront moins concernés, et par la suite, souvent indifférents.

Notre devoir de mémoire est intact: la Constitution est la loi fondamentale que tout Républicain doit respecter, encore plus s'il en est le garant en tant que Président. Mais ce devoir de mémoire est-il extensible ?

De l'avis de l'auteur de ces quelques lignes, il n'existe pas de corrélation entre l'esprit républicain qui régnait en 1851 et les événements qui suivront. La faiblesse des soulèvements à Paris et Marseille, tout autant que l'absence de mouvement dans certaines provinces qui se montreront audacieuses dans d'autres circonstances, en constituent la preuve.

Terminons sur le constat selon lequel le bronze peut fondre, la pierre s'effriter, mais les mots imprimés résistent

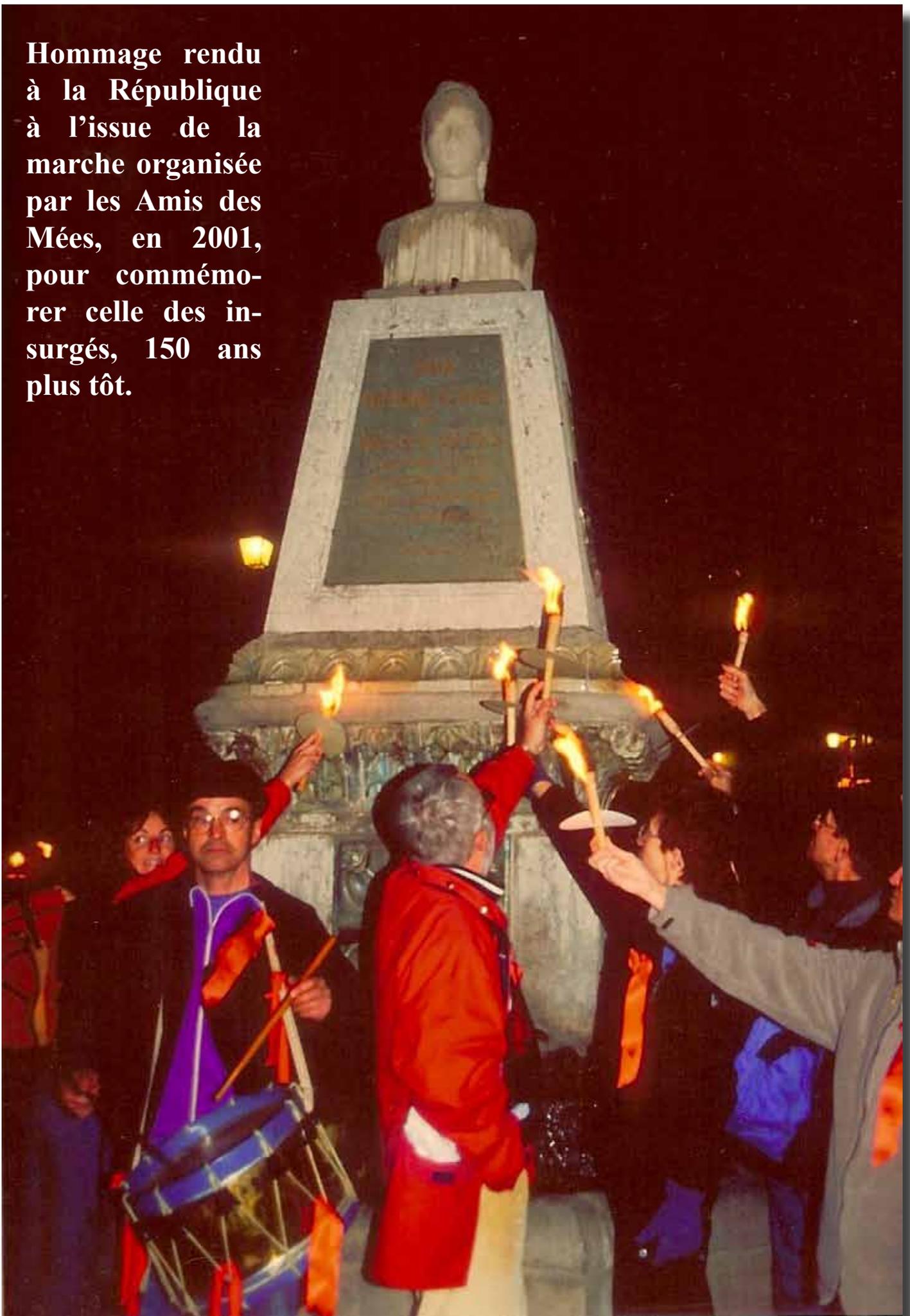


Quelques temps forts

Passage en l'an 2000



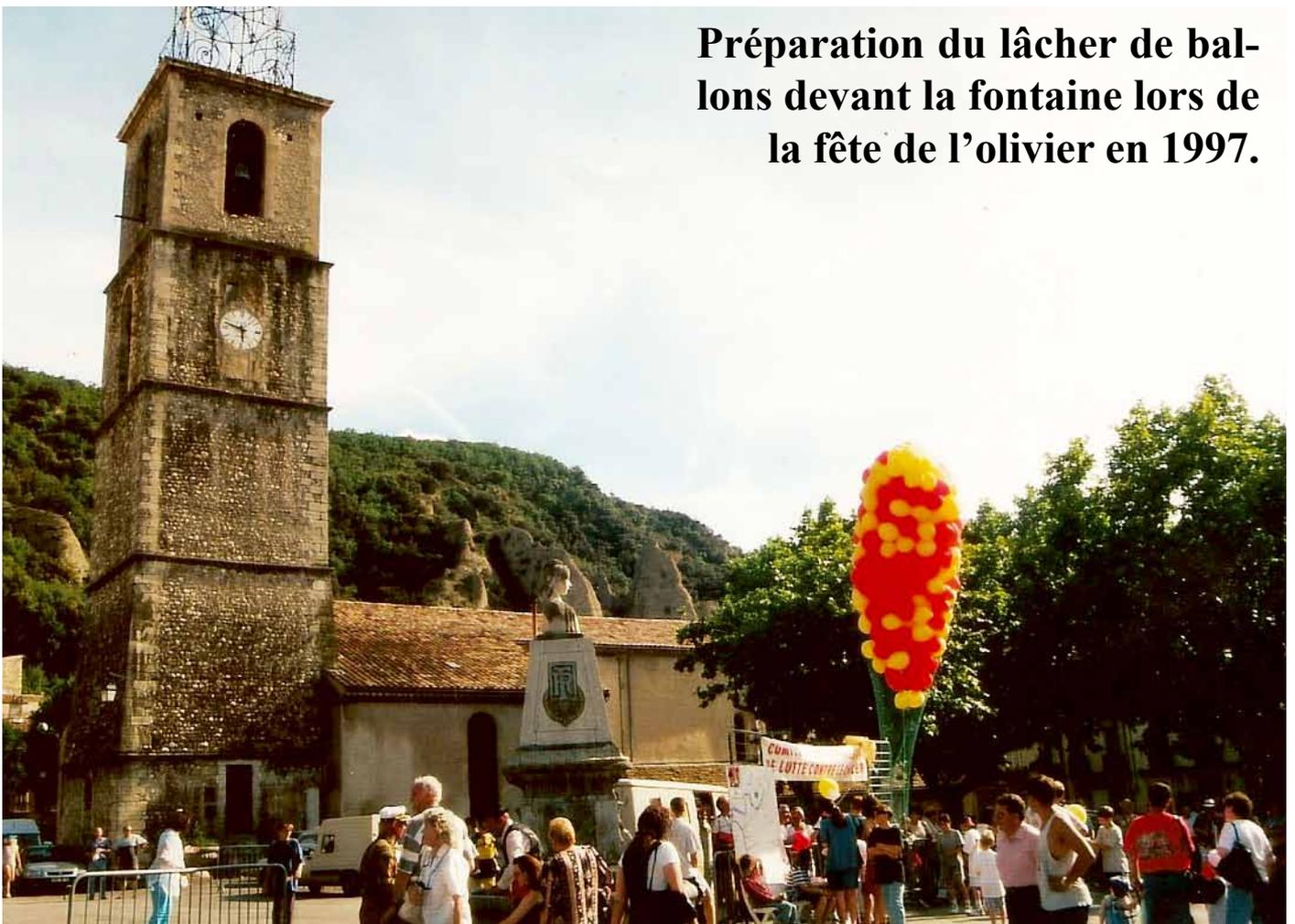
**Hommage rendu
à la République
à l'issue de la
marche organisée
par les Amis des
Mées, en 2001,
pour commémo-
rer celle des in-
surgés, 150 ans
plus tôt.**



Fête de l'olivier en 1997



Préparation du lâcher de ballons devant la fontaine lors de la fête de l'olivier en 1997.





Carnaval 1985



Carnaval 2009

